

Encyclopédie:Ampoules et nouvelles normes, comment s'y retrouver

Depuis 2009, les ampoules à filament sont peu à peu remplacées par des ampoules à économie d'énergie. Désormais, nous avons le choix entre les fluocompactes, les LED et les halogènes basse consommation.

Sommaire

[Suppression des ampoules à incandescence](#)

[Les fluocompactes](#)

[Les halogènes](#)

[Les LED](#)

[Ampoules connectées](#)

[Choisir la bonne température](#)

[Les culots et leurs dimensions](#)

[Liens intéressants](#)

Suppression des ampoules à incandescence

La disparition des ampoules à incandescence a été programmée par le Parlement européen en 2009. Depuis, elles ont peu à peu été interdites à la vente (75 et 60 Watts en 2010, 40 Watts en 2011, 25 Watts en 2013). D'autre part, l'étiquette énergie (de A à G) doit obligatoirement apparaître sur les emballages de toutes les ampoules. Enfin, le remplacement des ampoules « classiques » par des ampoules à faible consommation s'accompagne d'une obligation de recyclage de celles-ci.

Selon l'Agence internationale de l'énergie, cité par le Grenelle de l'environnement (octobre 2008), l'éclairage émet 1900 millions de tonnes de CO2 dans le monde et par an (près de 4 fois les émissions annuelles de gaz à effet de serre de la France). Le remplacement des ampoules a donc un but économique et écologique.

Les fluocompactes

Ampoules basse consommation, les fluocompactes sont économiques et proposent une durée de vie importante. Longtemps, elles ont souffert d'une mauvaise réputation : ampoules volumineuses, allumage lent, lumière blafarde. Elles ont bien progressé même si des disparités existent entre les différentes marques. Elles consomment 75% d'énergie de moins que les ampoules à incandescence. Leur durée de vie est longue (supérieure à 5 ans) sauf si on les allume et les éteint trop souvent.

Les halogènes

Leur lumière est nette et importante. Elles sont plus gourmandes en électricité que les fluocompactes mais restent compétitives par rapport aux ampoules à incandescence (30 à 50% plus économiques). Elles ont une durée de vie affichée de 2 à 3 ans. Elles sont conseillées pour éclairer des endroits vastes ou des lieux de travail.

Les LED

Ce sont les plus récentes des ampoules et les plus économiques (jusqu'à 90% par rapport à une ampoule à incandescence). Elles ont tendance à s'imposer même si, pour le moment, elles n'assurent pas un éclairage de très forte puissance. On les utilise surtout pour les lampes de chevet ou d'appoint, même si l'évolution de la technologie commence à changer la donne. Ce sont les ampoules qui semblent avoir le plus bel avenir.

Ampoules connectées

Quelques marques proposent des ampoules dites connectées. Encore chères (plus de 30 euros pour les moins onéreuses), elles se pilotent depuis un smartphone pour régler l'intensité, la température ou la couleur. Elles sont reliées soit par Wifi, soit par Bluetooth.

Choisir la bonne température

Lors du choix d'une ampoule, il convient de s'intéresser à la température de la lumière produite. Cette température s'exprime en kelvins et indique la couleur de la lumière émise. Une température basse (2500 kelvins) signifie que la lumière sera jaune, douce. Une haute température (5000 kelvins) produira une lumière bleue, froide et très éclairante.

Les culots et leurs dimensions

Avec la suppression progressive des ampoules à incandescence, les culots à baïonnette ont tendance à disparaître au profit des culots à vis. Il existe d'ailleurs des systèmes, en vente en grande surface de bricolage, permettant d'adapter les douilles à vis sur les douilles à baïonnette (anciens éclairages). Les culots présentent des diamètres différents. Les plus fréquents sont notés par ces codes : E14 (petit culot à vis), E27 (gros culot à vis), B15 (petit culot à baïonnette), B22 (gros culot à baïonnette).

Liens intéressants

http://ec.europa.eu/energy/lumen/index_fr.htm (le guide en ligne de la Commission européenne)

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/spipwwwmedad/pdf/2-_Convention_ampoules_cle7ec3ee.pdf (La convention du Grenelle de l'environnement)

<http://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/actualites/00401.html?xtor=RSS-2> (sur la programmation de la suppression des ampoules à filament)

<http://www.econologie.com> (sur les économies d'énergie)